SILVER

GT CASA ALARM

DETECTEUR RADIO DE MOUVEMENT D'EXTERIEUR POUR DETECTION BI-LATERALE.

GT 2363 S

1 - PERFORMANCES

- Basse consommation de courant: <15 µA en mode stand-by.

- Mode "sauve-batterie": la transmission d'une alarme se passe seulement aprés que la détection d'un mouvement est postérieure à une période d'inactivité dans la zone protégée d'au moins 120 secondes. Alternativement, il est possible de sélectionner une période d'inactivité de 5 secondes.

- Alimentation: No. 2 piles alcalines 9 V

- Sécurité des alarmes grâce à deux zones de détection latérales en logique AND: les deux zones latérales de détection doivent être violées pour obtenir une détection (alarme).

- Fonction de limitation de la zone de couverture: la couverture peut être limitée afin d'éviter la détection d'objets non désirés. De cette manière, les fausses alarmes causées, par exemple, par le mouvement de véhicules, personnes ou animaux qui se trouvent hors de la zone protégée peuvent être reduites.

- Immunité à l'interférence causée par la lumiére intense: le GT2363 S est équipé de double blindage conducteur. Cet écran réduit considérablement la possibilité de fausses alarmes causées par les phares de voiture, par la lumiére du soleil ou par d'autres sources de lumière de l'environnement.

2 - CONSEILS D'INSTALLATION

Choisir la position pour l'installation en considérant les indications suivantes:

2.1 - Installation perpendiculaire.

- Installer le détecteur perpendiculairement au sol de sorte que la zone de détection supérieure soit parallèle au sol.

- Si le détecteur est installé avec une certaine angulation (non perpendiculaire), la sûreté de fonctionnement peut être inférieure.

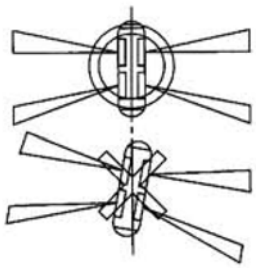

2.2 - Hauteur de fixation.

- La hauteur doit être comprise entre 0,80 et 1,2 m.

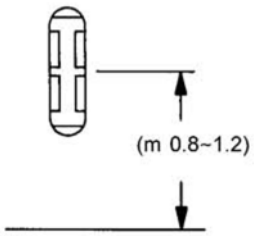

2.3 - Croisement zone, lumières et objets en mouvement.

- La zone de couverture a une directionnalité. Fixer le détecteur de sorte que la zone de couverture doive être traversée correctement par toute personne qui veut accéder à d'autres zones protégées.

Le GT2363 S a été conçu pour assurer une haute immunité aux interférences causées par sources de lumière. Cependant, des lumières excessivement brillantes, tels que la lumière directe du soleil ou réfléchie précisement dans le champ de vision du détecteur, peuvent causer des conditions d'instabilité. Il est recommandé d'éviter ce type d'installation.

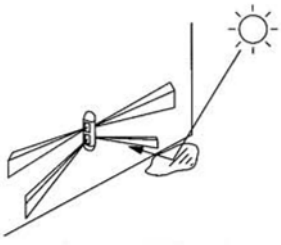

- Eviter d'orienter le détecteur vers des objets naturellement en mouvement (tels que arbres qui oscillent, des buissons, des drapeaux, etc.). S'il est impossible d'enlever les objets en mouvement, se reporter à la "recherche dégâts" pour une correcte installation.

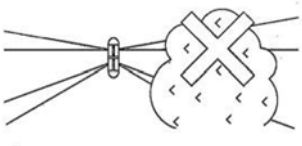

2.4 - Réception correcte.

- Après avoir verifié les trois conditions précédentes, il faut s'assurer que la position d'installation choisie est dans le rayon d'action du récepteur radio. Dans ce but, avant d'installer définitivement le détecteur, il faut exécuter le "test de portée radio". Consulter le manuel de la centrale et le paragraphe "Test portée radio" de ce manuel.

3 - ZONE DE DETECTION

- Les inclinaisons (horizontale et verticale) de la zone de détection sont réglables séparément sur les deux côtés du détecteur (voir Section - Réglage zone).

IMPORTANT:

- Ce produit détecte les différences de température entre un objet en mouvement et la température du fond de la zone de protection. Si l'objet ne bouge pas, le détecteur ne peut pas le détecter. En outre, la température de l'objet peut influencer la portée maximum de détection.

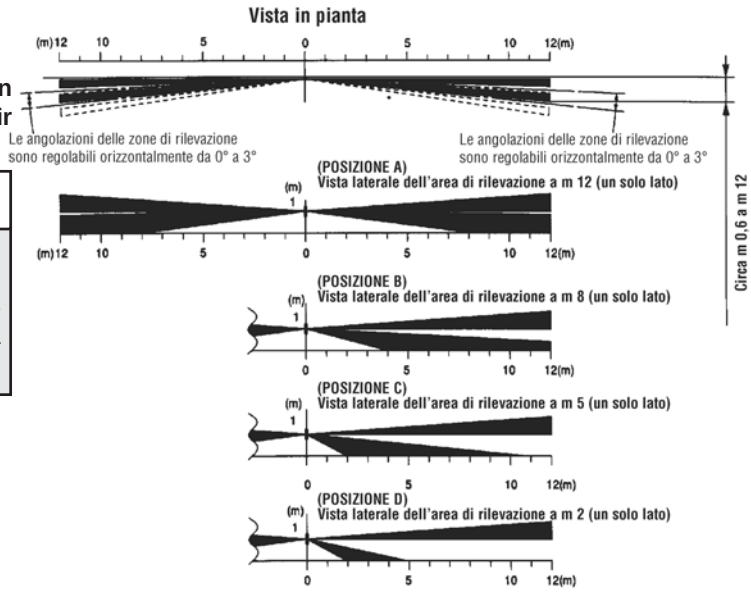
Vista in pianta
Le angolazioni delle zone di rilevazione sono regolabili orizzontalmente da 0° a 3°
Le angolazioni delle zone di rilevazione sono regolabili orizzontalmente da 0° a 3°
(POSIZIONE A)
Vista laterale dell'area di rilevazione a m 12 (un solo lato)
(POSIZIONE B)
Vista laterale dell'area di rilevazione a m 8 (un solo lato)
(POSIZIONE C)
Vista laterale dell'area di rilevazione a m 5 (un solo lato)
(POSIZIONE D)
Vista laterale dell'area di rilevazione a m 2 (un solo lato)
Circa m 0,6 a m 12

4 - IDENTIFICATION DES PARTIES

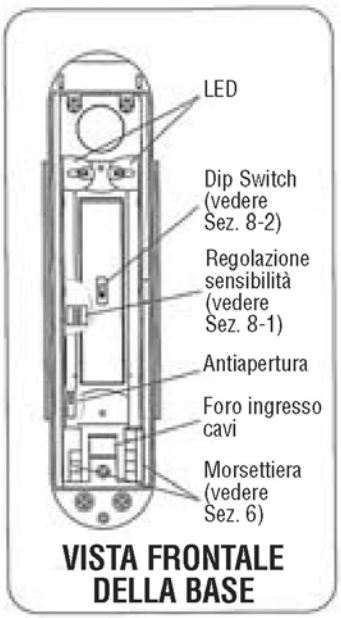

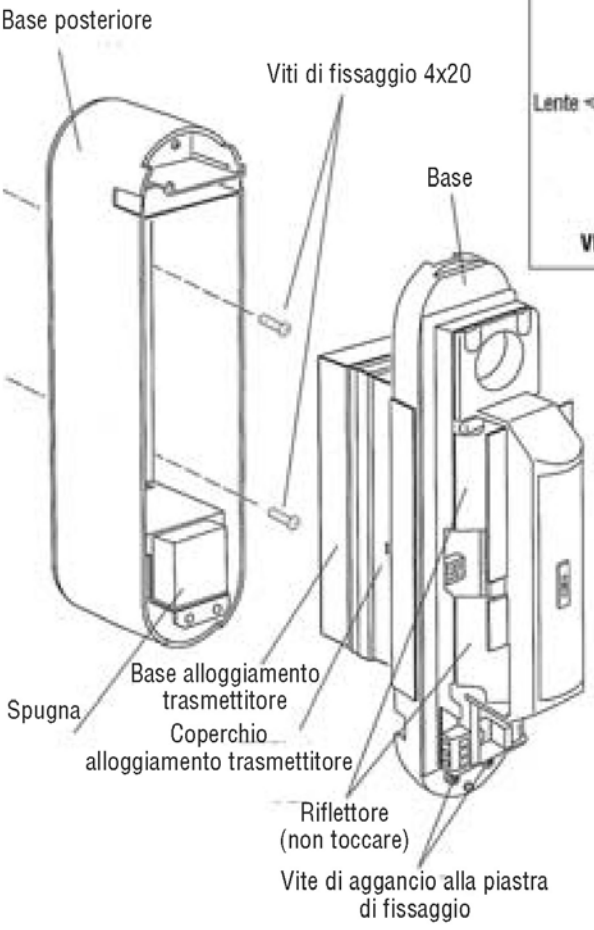

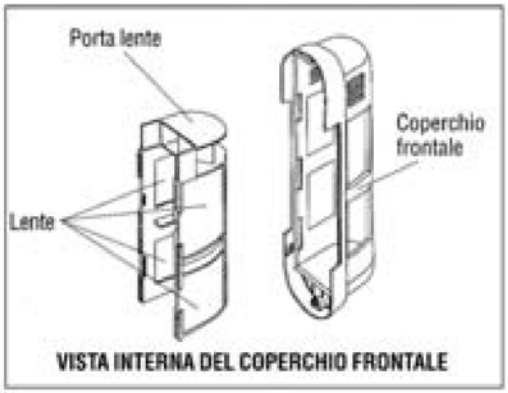

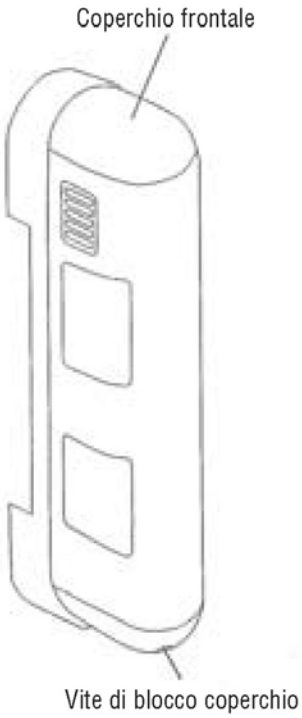

5 - PREPARATION CAPTEUR.

5.1 - Desserrer la vis de blocage pour enlever le couvercle.

5.2 - Enlever les vis qui assurent le détecteur à la base de fixation.

5.3 - Enlever la base de fixation.

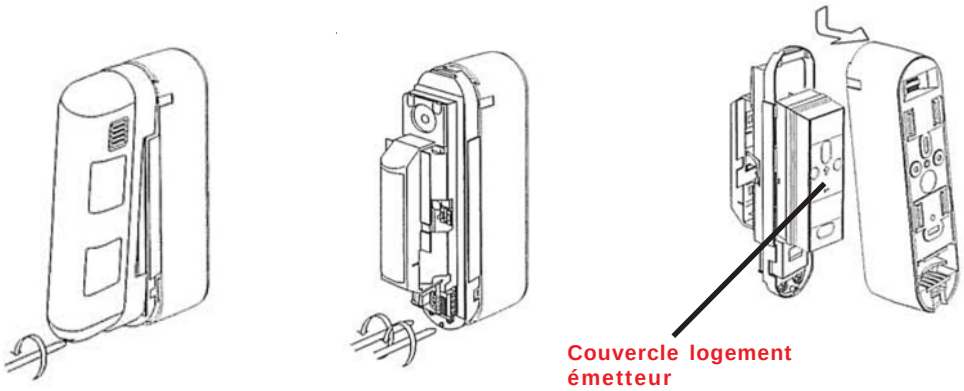

6 - AUTO-PROGRAMMATION

6.1 - PROCEDURE D'AUTO-PROGRAMMATION ET D'ACTIVATION ZONE.

1 - Raccorder les 2 batteries alcalines à 9V et vérifier le clignotement du led de l'émetteur.
2 - Ouvrir le couvercle de l'émetteur et sélectionner la zone de fonctionnement en plaçant le micro-switch choisi en ON (zones sélectionnables de 1 à 6).
3 - Vérifier l'extinction du led, ensuite fermer le couvercle de l'émetteur et le couvercle frontale du capteur.
4 - Placer la centrale en mode "Auto-programmation", avec la clé en ON, état mis hors veille et micro-switch No. 4 en ON (se reporter au manuel de la centrale).
5 - Appuyer sur le poussoir de Test de l'émetteur (cette operation est possible seulement 30 secondes après la fermeture du couvercle frontale du capteur).
6 - Le led de l'émetteur doit s'allumer pendant 2 secondes environ; pendant cette phase, il y a aussi la transmission du signal de codification vers la centrale.
7 - La centrale indique l'auto-programmation correcte avec l'allumage du led rouge, pendant 2 secondes environ, relatif à la zone choisie (se reporter au manuel de la centrale).
8 - A la fin de la procedure, placer le micro-switch No. 4 de la centrale en OFF.
9 - Fixer les batteries (avec Velcro) en correspondance du couvercle logement émetteur.

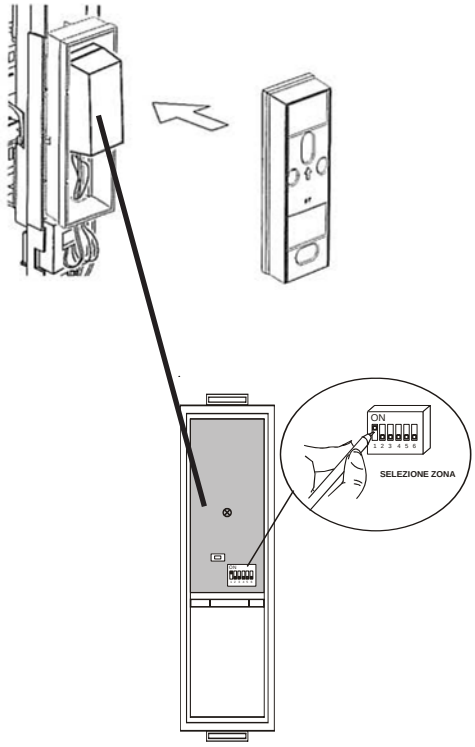

7 - TEST PORTEE RADIO DU CAPTEUR.

1 - Laisser le capteur sans la base arrière et ouvrir le couvercle du capteur.
2 - Placer le micro-switch No. 1 en ON et fermer le couvercle du capteur.
3 - Placer temporairement le capteur dans le lieu de supervision prevu et vérifier la portée radio.
4 - Placer la centrale d'alarme en mode "Test" avec clé en ON, état mis hors veille et micro-switch No. 7 en ON (se reporter au manuel de la centrale).

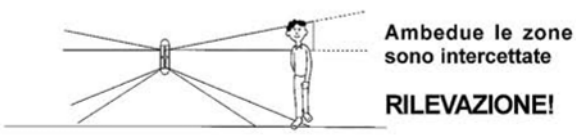

5 - 30 secondes environ après la fermeture du couvercle du capteur, appuyer sur le poussoir de TEST de l'émetteur. De cette manière, il y a l'activation d'un temps de 60 secondes environ au cours duquel, pour chaque détection, un message est envoyé à la centrale.
6 - La centrale, après la réception de chaque message, signalise la réception correcte par des bips et par l'allumage du led relatif à la zone du capteur (se reporter au manuel de la centrale).
7 - Si le test est réussi, placer à nouveau la clé et le micro-switch No. 7 de la centrale en OFF afin d'éviter des fausses alarmes et procéder à la phase de fixation du capteur.

8 - FIXATION AU MUR.

8.1 - Utiliser le gabarit de perçage. Après avoir utilisé le gabarit de perçage, placer le capteur sur la surface pour le montage. Tenir compte des signes des trous percés avec le gabarit de perçage en cherchant de les respecter. Ensuite, fixer l'unité en position.

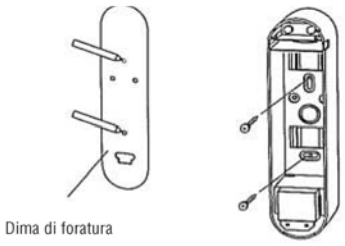

8.2 - Après avoir connecté l'émetteur à l'unité, il faut le monter en utilisant les 2 vis. Installer l'unité sur la base arrière et serrer complètement les 2 vis de bloquage

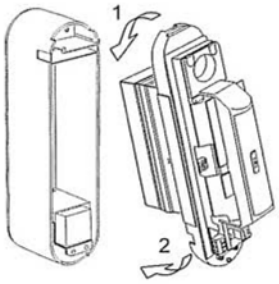

8.3 - Monter le couvercle et effectuer le test du mouvement. Après avoir terminé le test, serrer complètement la vis du couvercle.

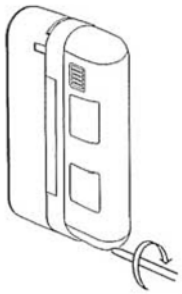

9 - FIXATION AU POTEAU.

En cas de détection obstruée par un objet pas désiré, il est possible de fixer le capteur GT2363S à un poteau en utilisant des serre-câbles métalliques.* Utiliser des serre-câbles métalliques standard, car ils ne sont pas inclus dans le paquet. (Largeur mm 20 / Epaisseur mm 0,5).

9.1 - Utiliser les fentes situées sur la base arrière du capteur.

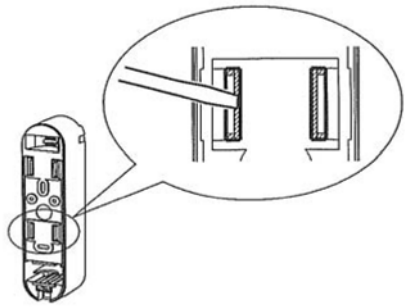

9.2 - Utiliser des serre-câbles métalliques pour fixer l'unité. Préparer les serre-câbles sur l'unité comme représenté sur le dessin. (Dimension maximum serre-câble: Largeur mm 20 / Epaisseur mm 0,5).

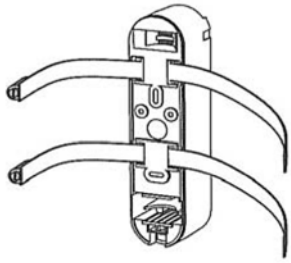

9.3 - Fixer l'unité, en utilisant les serre-câbles métalliques, sur un poteau bien stable.

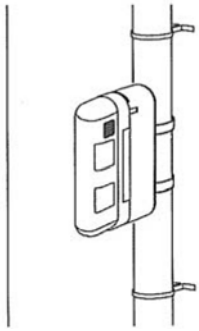

10 - ANTI-DETACHEMENT.

Un contact magnétique peut être utilisé comme anti-détachement. * Utiliser un contact magnétique à jour, parce que il n'est pas inclus dans le paquet. Utiliser un aimant avec dimensions appropriées, se reporter à "Dimensions du Contact Magnétique".

10.1 - Utiliser le gabarit de perçage pour signaler et définir où l'aimant doit être installé.

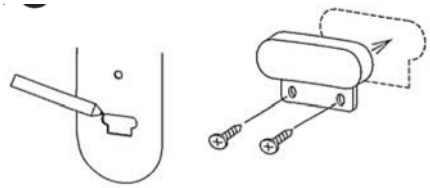

10.2 - Le contact magnétique doit être fixé avec son câble sur le fond de la base arrière du capteur.

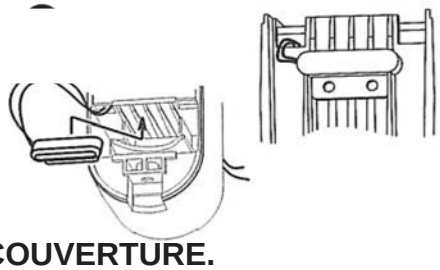

10.3 - Après avoir installé la base arrière du capteur, connecter les câbles de l'anti-détachement à travers le trou.

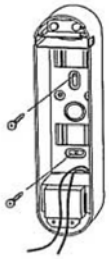

11 - REGLAGE DE LA ZONE DE COUVERTURE.

11.1 - REGLAGE DE L'ANGLE HORIZONTAL DE LA ZONE DE COUVERTURE.

- Si un obstacle obstrue les zones de détection, il est possible définir un réglage horizontal compris entre 0°et 3° pour éviter l'obstacle.
- Grâce à la technologie particulière de détection du capteur (réglage comptage impulsions = 2), les deux zones de détection, supérieure et inférieure, doivent être violées simultanément pour générer une alarme. Donc, il faut s'assurer que les deux zones sont réglées avec le même angle par rapport au mur afin que la détection ait lieu en même temps. Dans ce cas, la sensibilité maximum (HI) est recommandée s'il est nécessaire une haute sensibilité près des limites de la zone maximale de détection (12 mètres).

IMPORTANT: Eviter de régler seulement la zone supérieure ou celle inférieure séparément. Le capteur nécessite que les deux zones soient violées simultanément pour génerer une alarme. Donc, il faut toujours régler l'angle horizontale de la même façon pour les deux zones.

- Débloquer les trois clavettes pour chaque côté du porte-lentille en insérant la lame d'un tournevis comme comme illustré dans la figure. Enlever le porte-lentille du couvercle frontale en saisissant le soutien par les protubérances appropriées.

1

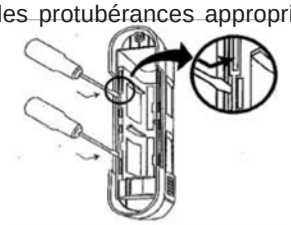

- Après avoir sélectionné la zone de détection, repositionner le porte-lentille dans le couvercle frontale en alignant les trois clavettes A, B et C sur chaque côté du soutien avec les trois rainures A', B' et C' sur le couvercle frontale.

3

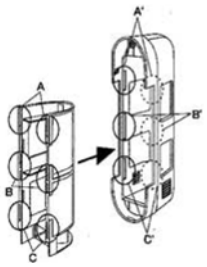

- Déplacer la lentille pour sélectionner l'angle approprié (entre 0° et 3°) comme indiqué ci-dessous, en veillant à ce que la lentille soit décrochée de la rainure du soutien.

2

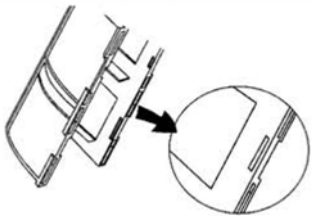

Si un angle de 3° est sélectionné, la zone de détection sera éloignée 60 centimètres du mur à une distance de 12 mètres.

4

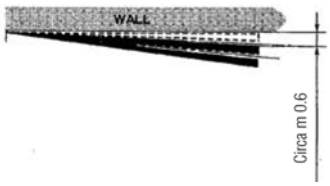

11.2 - REGLAGE DE LA LONGUEUR DE LA ZONE DE COUVERTURE.

- La zone supérieure de détection doit rester parallèle au sol dans tous les cas. La zone inférieure de détection se déplace, comme illustré dans la figure, selon la position. Pratiquement, la profondeur de détection est limitée par l'angle de la zone inférieure, puisque les deux zones doivent être interceptées pour obtenir une alarme.

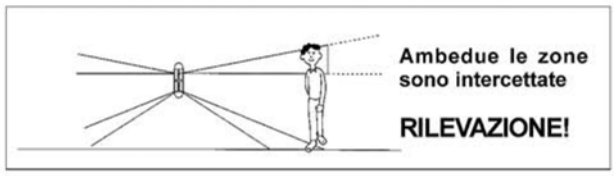

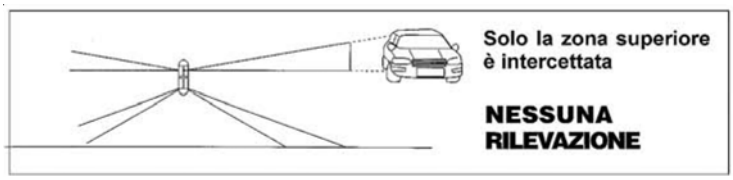

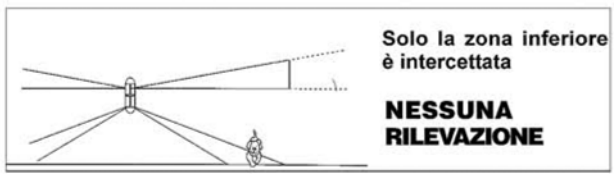

- Régler la portée de détection en glissant les lentilles inférieures comme illustré.
(Les zones inferiéures sont réglables sur le côté du droit et gauche de façon indépendante)
Ne pas appuyer sur dur. Déplacer le soutien des lentilles du couvercle.

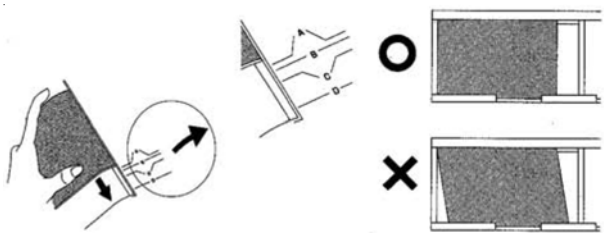

Glisser les lentilles inférieures pour régler la portée de détection. Choisir la position appropriée en tenant compte des glissières sur le soutien des lentilles (A, B, C ou D). Il est nécessaire d'effectuer des tests "mouvement" après chaque changement de position. Utiliser le mode "contrôle zone" pour idéntifier les zones de détection. Si elles ne sont pas correctes, régler de nouveau la portée de détection en glissant les lentilles inférieures sur une position de la glissière différente.

- La zone de détection inférieure peut être utilisée pour contrôler la portée comme

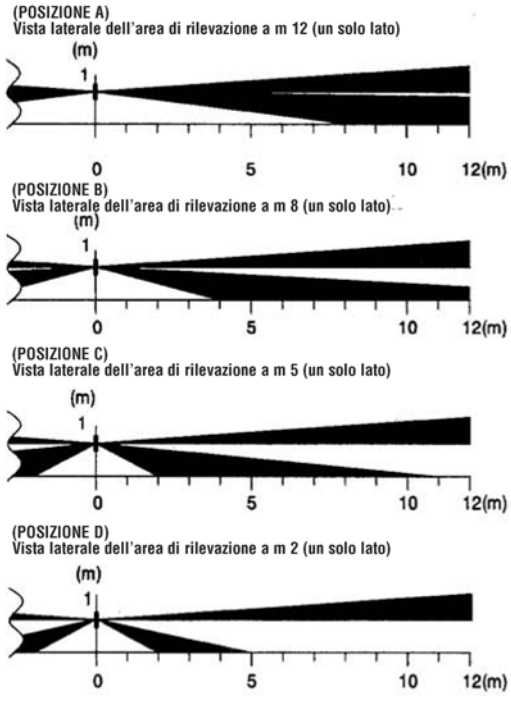

Tabella regolazione portata (un solo lato)

POSIZIONE	MASSIMA LUNGHEZZA DELLA RILEVAZIONE (m)	
	Normale	*
A	12.0	da 10.0 a 15.0
B	8.0	da 6.0 a 10.0
C	5.0	da 4.0 a 6.0
D	2.0	da 1.5 a 3.0

*** La longueur maximale de détection peut changer même selon les conditions ambiantes de témperature.**
IMPORTANT - LA HAUTEUR D'INSTALLATION DOIT ETRE COMPRISE ENTRE M 0.8 ET M 1.2 - La portée dépend de la hauteur d'installation.

12 - AUTRES REGLAGES.

12.1 - REGLAGE DE LA SENSIBILITE.

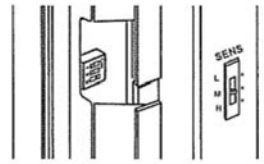

Lorsque la sensibilité maximum est désirée, sélectionner [H] (HIGH).
Lorsque les conditions d'installation sont précaires, sélectionner [L](LOW).
La sensibilité (HI) est récommandée lorsque:
1. Les angulations des zones de détection sont modifiées en direction horizontale.
2. Une sensibilité plus grande est requise en proximité des limites des zones de détection (près des 12 mètres).

12.2 - REGLAGLE MICRO-SWITCHS.

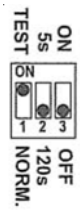

1 - TEST MOUVEMENT
- TEST (mode test mouvement)
    - Le LED s'allume lorsque une détection se passe.
    - La sortie d'alarme s'active immédiatement pour chaque détection.
- NORM (Fonctionnement normal: mode "sauve-batterie"
    - Le LED est éteint (si micro-siwtch No. 3 en OFF).

2 - TEMPS "SAUVE-BATTERIE"
5 ou 120 secondes. Ça empêche le déchargement de la batterie due à l'activation continue de la sortie d'alarme.
La sortie d'alarme s'active seulement après un temps de 5 ou 120 secondes.
    - 120s: Temps sélectionné de l'usine. (C'est la position meilleure pour préserver la vie de la batterie).
    - 5s: Sélectionner cette position si une transmission fréquente des alarmes est requise. La durée de la batterie diminue en choisissant cette option.

3 - INDICATEUR LED
Il sélectionne l'allumage du LED: [ON] ou [OFF].

13 - TEST ZONE DE COUVERTURE

1 - Placer le micro-switch no. 1 en ON et effectuer les tests de mouvement en proximité des fenêtres protégées par le capteur, en vérifiant les alarmes.
2 - Si au cours des tests mouvement il n'y a pas d'alarmes, ça signifie que les zones de détection n'ont pas été réglées bien horizantalement.
3 - Dans ce cas, se reporter à la Section "Réglage de la zone de couverture" et vérifier que les zones sont réglées correctement.
4 - Déplacer le micro-switch no. 1 en OFF.

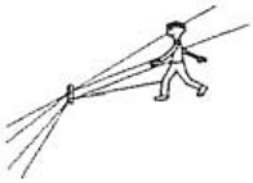

14 - TEST DE FONCTIONNEMENT FINAL.

A la fin de l'installation, le capteur peut transmettre le message d'alarme tous les 5 ou 120 secondes (en fonction du réglage sur le capteur).
1 - Mettre le système d'alarme en veille et attendre la fin du temps neutre (60 secondes environ).
2 - Se déplacer à l'intérieur de la zone protégée et vérifier l'engendrement d'un cycle d'alarme.

Pour une bonne efficacité du système, il est conseillé d'effectuer périodiquement un test de fonctionnement du capteur.

15 - RECHERCHE DEGATS.

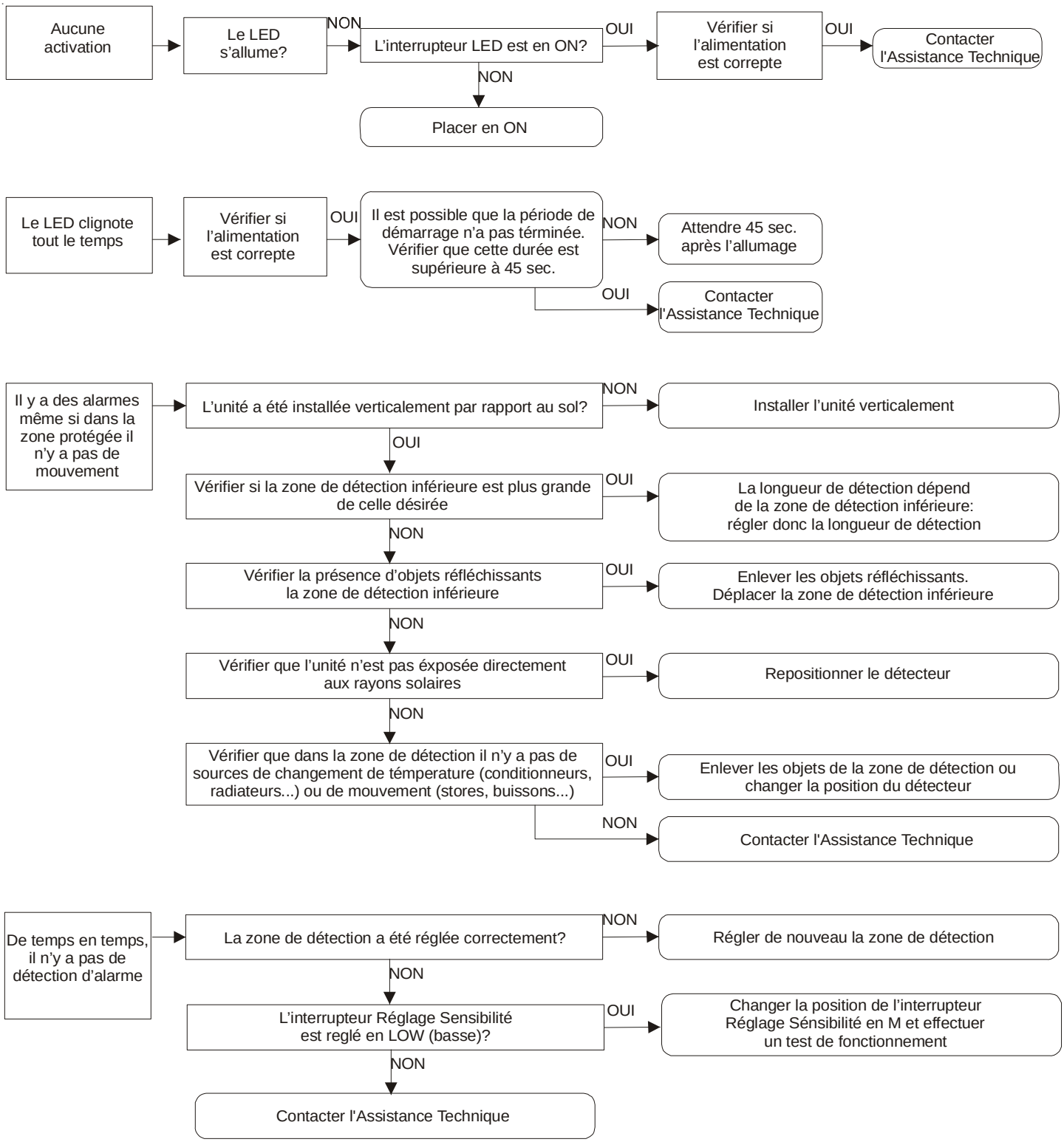
Aucune activation
Le LED s'allume?
NON
L'interrupteur LED est en ON?
OUI
Vérifier si l'alimentation est correpte
OUI
Contacter l'Assistance Technique
NON
Placer en ON
Le LED clignote tout le temps
Vérifier si l'alimentation est correpte
OUI
Il est possible que la période de démarrage n'a pas terminée. Vérifier que cette durée est supérieure à 45 sec.
NON
Attendre 45 sec. après l'allumage
OUI
Contacter l'Assistance Technique
Il y a des alarmes même si dans la zone protégée il n'y a pas de mouvement
L'unité a été installée verticalement par rapport au sol?
NON
Installer l'unité verticalement
OUI
Vérifier si la zone de détection inférieure est plus grande de celle désirée
OUI
La longueur de détection dépend de la zone de détection inférieure: régler donc la longueur de détection
NON
Vérifier la présence d'objets réfléchissants la zone de détection inférieure
OUI
Enlever les objets réfléchissants. Déplacer la zone de détection inférieure
NON
Vérifier que l'unité n'est pas éxposée directement aux rayons solaires
OUI
Repositionner le détecteur
NON
Vérifier que dans la zone de détection il n'y a pas de sources de changement de témperature (conditionneurs, radiateurs...) ou de mouvement (stores, buissons...)
OUI
Enlever les objets de la zone de détection ou changer la position du détecteur
NON
Contacter l'Assistance Technique
De temps en temps, il n'y a pas de détection d'alarme
La zone de détection a été réglée correctement?
NON
Régler de nouveau la zone de détection
NON
L'interrupteur Réglage Sensibilité est reglé en LOW (basse)?
OUI
Changer la position de l'interrupteur Réglage Sénsibilité en M et effectuer un test de fonctionnement
NON
Contacter l'Assistance Technique

16 - DECLARATION DE CONFORMITE.

Getronic S.r.l. Rue Calcinate, 12 Gavirate, Italie, déclare que le produit GT2363S est conforme à la Directive Européenne suivante:

EMC 89/336

Le Président
Danilo Restelli

Varese, 04 Septembre 2015

17 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.

- Modalité de détection:	infrarouges passifs (PIR)
- Couverture:	m 24 - 12 de chaque côté
- Zones de détection:	4 (2 de chaque côté)
- Hauteur de fixation:	m 0,8 - 1,2
- Sensibilité:	2°C à 0,6 m/s
- Vitesse détectable:	de 0,3 à 1,5 m/s
- Alimentation:	No. 2 batteries alcalines 9V
- Courant consommée en mode stand by:	30µA environ (capteur + émetteur)
- Courant consommée en transmission:	8mA environ
- Durée de vie des batteries:	2 ans environ avec temps “sauve-batterie” selectionné sur 120 secondes (donnée variable selon les conditions ambiantes)
- Temps “sauve-batterie”:	120 ou 5 secondes environ
- Comptage des impulsions:	2 ou 4 impulsions pendant 20 secondes
- Temps de chauffe:	2 minutes environ
- Degré de protection:	IP55
- Température de fonctionnement:	de -20°C à +50°C
- Humidité ambiante:	95%
- Protection interférences R.F.:	aucune alarme jusqua’à 30V/m
- Fixation:	mur ou poteau
- Poids:	gr. 500
- Signalisations:	transmission de Low battery à la centrale
- Anti-ouverture:	transmission de anti-manumission à la centrale

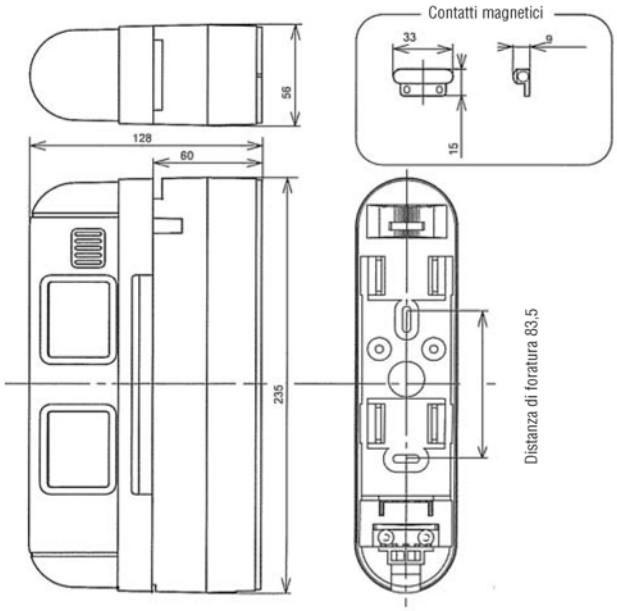

18 - INFORMATION SUR LE RECYCLAGE DU PRODUIT

Suite à l’entrée en vigueur du décret-loi 151 du 25 Juillet 2005, “Mise en œuvre des directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE relatives à la limitation de l’utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques et même à l’élimination des déchets”, le consommateur doit:
- Ne pas éliminer ce produit avec les déchets urbains et faire une collecte séparée dans les points de collecte municipaux, car il tombe sous les déchets d’équipements électriques et électroniques (suit le RAEE). - Restituer le matériel au distributeur au moment de l’achat d’un nouveau, à condition que ce dernier soit de type équivalent et il ait rempli les mêmes fonctions du nouvel équipement fourni. - Savoir qu’une élimination incorrecte des équipements mentionnés ci-dessus peut entraîner la contamination des sols et de l’eau, avec des conséquences pour la santé humaine. Le symbole indiqué sur l’emballage, représentant une poubelle sur roues barrée, montre la collecte séparée des équipements électriques et électroniques.
- Savoir que le fabricant, le distributeur et le consommateur sont passibles d’amendes en cas de cession illégale de ces déchets, selon l’article 50, Décret-Loi 22/1997.

19 - CONDITIONS DE GARANTIE.

Ce certificat doit être conservé jusqu’à la date d’écheance de la garantie et il devra être présenté, avec la facture ou la reçu fiscal, chaque fois qu’il est nécessaire une intervention technique. L’usager, qui ne pourra pas l’exhiber, perdra ses droits à la garantie. La garantie commence à partir de la date d’achat et elle sera valable pour 24 mois. Les composants de l’appareil, lesquels seront jugés incontestablement par le Fabricant comme imparfaits seulement s’il constatera la présence des défauts d’origine en ce qui concerne le matériau ou la fabrication, seront réparés ou remplacés gratuitement chez le Centre de Service le plus proche et opératoire au moment de la demande d’intervention. Les frais de transport de l’appareil sont à la charge de l'acheteur. La garantie ne couvre pas: - avaries de transport - dommages dus à une installation incorrecte ou à vices causés par défaillance/insuffisance du système électrique, ou altérations dues à conditions ambiantes inadéquates aux caractéristiques du produit - avaries causées par incurie, négligence, manumission, incapacité d’utilisation ou réparations effectuées par du personnel non autorisé - conseils d’installation et vérifications de complaisance. La restauration de l’équipement sera effectuée dans les limites de temps compatibles aux exigences organisationnelles, par les techniciens certifiés par les Centres de Service. Les réparations effectuées sous garantie ne comprennent pas prolongations ou renouvellements de la garantie. Personne n’a le droit de modifier les termes et les conditions de la garantie ou de propager des nouveaux, qu’elles soient orales ou écrites.
L’alarme n’est qu’un avertisseur de tentative de cambriolage. La réparation des dommages directs ou indirects à personnes et/ou objets de quelque nature que ce soit est excluse pour l’utilisation et/ou le fonctionnement irrégulier de l’alarme ou pour la suspension d’utilisation et de service due à réparation de l’appareil. Les composants retournés et éventuellement remplacés resteront la propriété du Fabricant. Les caractéristiques techniques écrites dans ce manuel ne sont pas contraignantes pour le fabricant, qui se réserve le droit d’apporter des modifications sans préavis afin d’assurer une mise à jour technologique constante et aussi l’amélioration des produits.

Pour toute controverse, le Tribunal compétent est celui de Varèse.

Date d’installation _____

Cachet de l’installateur:

Getronic s.r.l.
Via Calcinate n° 12
21026 Gavirate (VA) Italia
Tel. +39 0332 756011
Fax + 39 0332 731162
www.gtalarm.it